

Christophe MASSE  
Vice-Président du Conseil général  
Délégué à l'Aménagement du Territoire  
aux Grands Projets Structurants sur Marseille  
et à la Coopération Intercommunale  
Conseiller Municipal de Marseille

Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 Paris

Marseille, le jeudi 4 avril 2013

Monsieur le Premier ministre,

C'est en ma qualité de Vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, délégué à l'Aménagement du territoire et aux grands projets structurants Marseille, que j'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante attention sur le dossier de la rocade L2 Est à Marseille.

Je tiens, tout d'abord, à saluer l'action de votre gouvernement et sa volonté d'accélérer la mise en route de cet équipement, très attendu par la population de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône, comme l'a annoncé Monsieur Frédéric Cuvillier, votre ministre des Transports, lors d'une visite du chantier, programmant une mise en service de la Liaison Est, entre Frais-Vallon et Florian, pour 2016.

Or, si l'on peut se réjouir de cette avancée, permettant ainsi de contourner Marseille grâce à cette future infrastructure, cela n'enlève en rien les inquiétudes légitimes des habitants des quartiers de Montolivet, Bois-Luzy et La Fourragère.

Par la présente, Monsieur le Premier ministre, me faisant notamment le relais de l'ensemble des riverains concernés, je tiens donc à attirer votre attention sur les nuisances que pourrait engendrer la L2 Est :

- Il est nécessaire que les conclusions de l'étude Air-Santé concernant la pollution de l'air rejetée par l'usine d'extraction soient prises en compte. Ainsi, il est essentiel de doter la future L2 Est de dispositifs de traitement de l'air rejeté notamment par un système de filtration. Il est également important qu'un suivi de la qualité de l'air soit effectué car il en va du bien vivre de nos concitoyens de Montolivet à Bois-Luzy.
- Concernant la tranchée de la L2 Est dite à ciel ouvert, à la Fourragère, il est indispensable de demander également au maître d'œuvre d'utiliser l'ensemble des moyens techniques qui permettront de traiter efficacement le bruit et la pollution. Nous nous devons d'être exemplaires à la mise en place de cette L2, par respect pour les riverains et usagers.

Je me tiens, Monsieur le Premier ministre, à votre entière disposition pour discuter avec vous et vous faire partager les attentes de nos concitoyens et je sais pouvoir compter sur l'engagement total de votre gouvernement pour conduire, dans la concertation et la transparence, ce chantier, délaissé depuis trop longtemps ces dernières années.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma très haute considération.

*Bien amicalement.*

*C. Masse*

Christophe MASSE